



Accès universel à l'eau potable au Bénin



Agence Nationale
de l'Eau Potable
en Milieu Rural

**RAPPORT SEMESTRIEL
SUIVI DU PATRIMOINE ET DES
PERFORMANCES DU SERVICE PUBLIC DE
L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL AU BÉNIN**

Janvier-Juin 2025

SUIVI DU PATRIMOINE ET DES
PERFORMANCES DU SERVICE PUBLIC DE
L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL AU BÉNIN

Janvier–Juin 2025

Sommaire

SIGLES.....	7
RESUME EXECUTIF.....	9
INTRODUCTION.....	11
1. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT NECESSAIRES A UNE FOURNITURE DURABLE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL.....	12
1.1.Partenariat entre l'ANAEPMR et l'ABE.....	12
1.1.1.Mise en œuvre du Mécanisme de gestion des plaintes.....	12
1.2.Partenariat entre l'ANAEPMR et l'ANDF.....	14
1.3.Partenariat entre l'ANAEPMR et l'ANCQ.....	14
1.4.Organisation de la gestion durable du service public de l'eau potable en milieu rural.....	15
1.4.1.Mise en affermage des ouvrages hydrauliques d'AEP en milieu rural.....	15
1.4.2.Travaux de diagnostic et de mise en conformité des AEV existantes en panne.....	16
1.4.3.Transfert et mise en exploitation des ouvrages hydrauliques d'AEP aux nouvelles sociétés fermières.....	18
1.4.4.Déploiement des outils technologiques de gestion du service public de l'eau potable en milieu rural.....	19
2.CONSTATS D'ACHEVEMENT DES TRAVAUX ET RECEPTION DES NOUVEAUX OUVRAGES D'AEP EN MILIEU RURAL.....	21
2.1.Constats d'achèvement des travaux des SAEP.....	21
3.INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SOUS SECTEUR.....	22
3.1.Suivi du patrimoine de l'hydraulique rural.....	22
3.1.1.Systèmes d'approvisionnement en eau potable existants.....	22
3.1.2.Capacités de stockage des réservoirs des AEV et des SAEPmV existantes.....	23
3.1.3.Sources d'énergie des AEV et des SAEPmV.....	24
3.1.4.Linéaire des réseaux d'eau potable.....	25
3.1.5.Points d'accès améliorés d'eau potable.....	25
3.1.5.1.Demandes en branchements particuliers.....	25
3.1.5.2.Branchements particuliers et communautaires.....	26
3.1.5.3. Bornes fontaines.....	26
3.1.5.4. Forages équipés de pompes à motricité humaine.....	27
3.2. Taux de desserte.....	27
3.3. Taux de panne.....	28
CONCLUSION.....	29
 ANNEXE 1 : Liste des PEA de la Phase 2, lot 1 PEPEC transférés aux fermiers.....	 31
ANNEXE 2 : fiches techniques des SAEPmV ayant fait de constats d'achèvement.....	33
ANNEXE 3 : Détails des taux de desserte par commune au 31 décembre 2024.....	52

Table des tableaux

Tableau 1	Liste des paramètres analysés.....	14
Tableau 2	Point des équipements des travaux de mise en conformité périmètre 1.....	16
Tableau 3	Point des équipements des travaux de mise en conformité périmètre 2.....	17
Tableau 4	Point des équipements des travaux de mise en conformité périmètre 3.....	17
Tableau 5	PEA transférés et mis en exploitation.....	18
Tableau 6	Anciennes AEV réhabilitées et remises en service transférées et mis en exploitation.....	19
Tableau 7	SAEP achevés au cours du premier semestre de 2025.....	21
Tableau 8	Répartition par Département du nombre de réservoirs du patrimoine hydraulique rural.....	23
Tableau 9	Répartition par Département du nombre de réservoirs du patrimoine hydraulique rural.....	24
Tableau 10	Différentes sources d'énergie du patrimoine hydraulique rural.....	24
Tableau 11	Répartition par catégorie de diamètres des canalisations d'eau du patrimoine hydraulique rural.....	25
Tableau 12	Situation des demandes enregistrées et point des réalisations des BP.....	25

Table des graphiques

Graphique 1	Répartition par Département des AEV et SAEPmV du patrimoine hydraulique rural.....	23
Graphique 2	Répartition par Département des postes d'eau autonomes du patrimoine hydraulique rural.....	23
Graphique 3	Répartition par Département des branchements particuliers et communautaires du patrimoine hydraulique rural.....	26
Graphique 4	Répartition par Département des bornes fontaines du patrimoine hydraulique rural.....	26
Graphique 5	Répartition par Département des FPM du patrimoine hydraulique rural.....	27
Graphique 6	Répartition par type d'ouvrages du taux de desserte national.....	27
Graphique 7	Répartition par type d'ouvrages du taux de panne.....	28



SIGLES

AEV	Adduction d'Eau Villageoise
ABE	Agence Béninoise pour l'Environnement
AEP	Approvisionnement en Eau Potable
AUE	Association des Usagers d'Eau
ACEP	Association de Consommateurs d'Eau Potable
ANDF	Agence Nationale du Domaine et du Foncier
ANCQ	Agence Nationale de Contrôle de Qualité des produits de santé et de l'eau
ANAEPMR	Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural
CAPPP	Cellule d'Appui au Partenariat Public Privé
BAO	Boîte A Outils
BIDC	Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO
BF	Borne Fontaine
BP	Branchement Particulier
CONAFIL	Commission Nationale des Finances Locales
CCE	Certificats de Conformité Environnementale
COVID-19	Coronavirus Disease 2019
CFME	Centre de Formation aux Métiers de l'Eau
CRO	Comités des Riverains de l'Ouvrage
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DGEau	Direction Générale de l'Eau
DNCMP	Direction Nationale de contrôle des Marchés Publics
DPF	Développement des Programmes de Formation
FADeC	Fonds d'Appui au Développement des Communes
FPM	Forage équipé de Pompe à Motricité humaine
GRGES	Guide Référentiel pour la Gestion Environnementale et Sociale
INStad	Institut National de la Statistique et de la Démographie
MCVTDD	Ministère de Cadre de Vie et des Transports, chargé du Développement Durable

MDGL	Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale
MEEM	Ministère de l’Energie, de l’Eau et des Mines
MGP	Mécanisme de Gestion des Plaintes
PAG	Programme d’Actions du Gouvernement
PASAEP 24	Projet d’Amélioration des Systèmes d’Approvisionnement en Eau Potable de 24 villages
PAD	Project Appraisal Document
PAP	Personnes Affectées par le Projet
PNE-BENIN	Partenariat National de l’Eau Bénin
PDAEPMR	Plan Directeur d’Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural
PEA	Poste d’Eau Autonome
PCSA	Prise en Charge du Service Affermé
PEPEC	Projet Eau Potable pour Ecole à Cantine
PEPRAU	Projet d’approvisionnement en Eau Potable en milieu Rural et d’Assainissement des eaux usées Urbaines
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PPGED	Plan Particulier de Gestion et d’Élimination des Déchets
PPSPS	Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé
ProSEHA	Programme d’appui au Secteur de l’Eau, de l’Hygiène et de l’Assainissement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SAEP	Système d’Approvisionnement en Eau Potable
SAEPmV	Système d’Approvisionnement en Eau Potable multi Villages
SNAEP-MR	Stratégie Nationale d’Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural
SBEE	Société Béninoise d’Energie Electrique
SES	Sauvegarde Environnementale et Sociale
SONEB	Société Nationale des Eaux du Bénin
UNICEF	United Nations International Children’s Emergency Fund
WHO	World Health Organisation

RESUME EXECUTIF

Le Gouvernement de la République du Bénin poursuit inlassablement et de manière méthodique l'atteinte progressive de l'accès universel à l'eau potable des populations en milieu rural en impliquant tous les acteurs concernés, des usagers jusqu'aux autorités nationales, en passant par les collectivités locales, les organisations citoyennes et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Le programme d'investissements massifs pour l'accélération de la réalisation d'infrastructures adéquates de l'eau potable, et les réformes courageuses se poursuivent toujours avec pour finalité de promouvoir un modèle innovant de gestion et de fourniture du service public de l'eau potable en milieu rural.

Les grandes avancées spécifiques du premier semestre (janvier à juin) de l'année 2025 sont dévoilées à travers cette quatorzième édition du rapport semestriel de suivi du patrimoine et de performance du service public de l'eau potable en milieu rural. On peut noter :

Au titre des mesures d'accompagnement nécessaires à une fourniture durable du service public de l'eau potable en milieu rural :

- La poursuite des missions de l'amélioration continue des performances environnementales et sociales sur les chantiers des projets et programmes en cours de suivi par l'ABE de la mise en œuvre des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) des différents chantiers de SAEpmV en cours de réalisation.
- la réalisation dans les départements de l'Atacora et la Donga, de deux cent vingt-cinq (225) analyses microbiologiques et physico-chimiques des échantillons d'eau issus de la nappe ou des robinets des SAEp, transférés aux fermiers;
- le transfert de trente-cinq (35) nouveaux PEA dans les écoles à cantine, une extension sur un SAEpmV de la deuxième phase du PEPEC et huit (08) anciennes AEV réhabilitées
- l'installation de trente-trois (33) groupes électrogènes des AEV existantes du programme de mise en conformité ;
- l'installation de neuf (09) groupes électropompes sur des AEV existantes du programme de mise en conformité ;
- l'activation de la version 2 de Utility85 dans le cadre de la mise à l'échelle de la plateforme Utility85.

Au titre de l'achèvement des travaux et réception des ouvrages d'Approvisionnement en Eau Potable (AEP) en milieu rural :

- les constats d'achèvement de 12 SAEp dans les Départements de BORGOU, l'ALIBORI, et l'ATLANTIQUE, dont :
 - deux (02) SAEpmV dans la Commune de KALALE ;
 - deux (02) SAEpmV dans la Commune de BEMBEREKE ;
 - un (01) SAEpmV dans la Commune de TCHAOUROU ;
 - deux (02) SAEpmV dans la Commune de SEGBANA ;
 - un (01) SAEpmV dans la Commune de MALANVILLE ;
 - trois (03) SAEp dans la Commune de BANIKOARA ;
 - un (01) SAEp dans la Commune de TOFFO ;

Au titre des indicateurs de performance du sous-secteur :

- l'actualisation du calcul des taux de desserte et de panne étant annuelle, celle de fin décembre 2024 reste valable. Ces taux sont respectivement de 82,1% et de 26,8% ;
- la réalisation de quatre mille deux cent quarante-cinq (4 245) Branchements Particuliers (BP).



INTRODUCTION

L'Approvisionnement en Eau Potable (AEP) en milieu rural est un enjeu crucial pour le développement durable et la santé publique. En effet, l'accès à l'eau potable est un droit humain fondamental et un élément essentiel pour la survie. Malgré cela, de nombreuses communautés rurales à travers le monde font face à des défis majeurs pour obtenir une eau propre et sûre. Les stratégies nationales, comme celle mise en place par le Bénin, visent à garantir un accès universel à l'eau potable à l'horizon 2030, conformément aux Objectifs de Développement Durable (ODD) validés par la communauté internationale. Ces stratégies comprennent souvent des modèles de gouvernance participative, impliquant les secteurs public et privé ainsi que la société civile, afin d'assurer une gestion durable du service public de l'eau potable en milieu rural.

Au Bénin, l'accès à l'eau potable en milieu rural constitue une question sociale majeure dans l'amélioration des conditions de vie de la population. Il fait appel notamment à : (i) la mobilisation d'importantes ressources financières, (ii) des solutions techniques innovantes et durables, (iii) la correction des disparités d'accès, (iv) la sensibilisation et l'éducation pour le changement des comportements ; (v) la veille et la participation citoyenne. C'est dans cette approche que le Gouvernement poursuit son programme d'actions à travers :

- les réformes courageuses pour promouvoir un modèle innovant de gestion et de fourniture du service public de l'eau potable en milieu rural tenant compte des plus pauvres,
- la mise en œuvre progressive du programme d'investissement massif pour l'accélération de la réalisation d'infrastructures adéquates d'AEP en milieu rural, la sécurisation de la mobilisation des eaux souterraines pour les projets d'AEP,
- la durabilité environnementale et sociale des services publics de l'eau potable,
- la promotion et l'accompagnement des mécanismes et des structures de veille citoyenne et de défense des intérêts des consommateurs d'eau potable.

Des efforts sont déployés pour atteindre l'ODD N° 6, qui vise à garantir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous. Au Bénin, l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR) joue un rôle clé dans l'accélération de la desserte et l'amélioration du service public d'eau potable, avec des programmes visant à atteindre un accès universel à l'eau potable en milieu rural.

Pour une reddition bien renseignée, le suivi du patrimoine et des performances du service public d'AEP en milieu rural est crucial en vue d'améliorer l'efficacité et la durabilité des actions. Ce suivi s'étend sur les aspects techniques, financiers, environnementaux et sociaux. Des rapports semestriels sont publiés pour offrir une visibilité sur les progrès réalisés et les défis rencontrés dans la mise en œuvre des programmes de desserte en eau potable. Ces mesures de reddition de compte sont essentielles pour maintenir la confiance des communautés bénéficiaires, des bailleurs de fonds, et pour assurer une gestion durable des ressources en eau.

Cette quatorzième édition du rapport fait le point sur les grands progrès réalisés durant le semestre allant de janvier à juin 2025. Il s'articule principalement autour de : (i) les mesures d'accompagnement nécessaires à une fourniture durable du service public de l'eau potable (ii) l'amélioration des compétences pratiques et le suivi des performances de la gestion du service public de l'eau potable (iii) l'achèvement des travaux et la réception des ouvrages hydrauliques d'AEP ; et (iv) le suivi des indicateurs de performance du sous-secteur.

1. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT NECESSAIRES A UNE FOURNITURE DURABLE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL

Pour assurer une fourniture durable du service public de l'eau potable en milieu rural, plusieurs mesures d'accompagnement sont essentielles. Ces mesures incluent (i) le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles pour une gestion efficace et durable des infrastructures d'eau potable, (la formation continue des différents acteurs, la clarification des rôles des acteurs, la mise en place de cadres de concertation pour une gouvernance concertée), (ii) la sécurisation de la mobilisation des eaux souterraines pour garantir une gestion durable des ressources en eau pour éviter leur surexploitation et assurer une disponibilité continue et (iii) l'établissement de partenariats solides entre les Agences nationales et les Associations locales.

L'approche collaborative par les partenariats avec les différentes agences (ABE, ANDF et ANCQ) garantit des solutions et résultats contextuellement pertinents, inclusifs et respectueux des textes.

La mise en affermage des ouvrages hydrauliques est également cruciale pour assurer la pérennité du service public de l'eau potable. A ce titre, il est important de déployer des outils technologiques avancés pour la gestion digitalisée aussi bien des travaux (y compris du diagnostic et de mise en conformité des installations existantes) que du service public d'AEP.

Ces mesures visent à garantir que les communautés rurales aient un accès fiable et durable à l'eau potable, contribuant ainsi à améliorer leur qualité de vie et à promouvoir le développement durable.

1.1. Partenariat entre l'ANAEMR et l'ABE

La durabilité environnementale et sociale du service public de l'eau potable est un sujet de préoccupation croissante, soulignant l'importance d'une gestion qui non seulement préserve les ressources en eau pour les générations futures, mais assure également l'accès équitable à l'eau de qualité pour toute la population. A cet effet, l'ANAEMR a signé une convention avec l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE) pour la prise en compte des préoccupations environnementales et sociales, les propositions des mesures pour atténuer les impacts négatifs et maximiser les impacts positifs qui découleraient de leur mise en œuvre avant le démarrage des projets et programmes de l'Agence.

Dans le cadre de l'amélioration continue des performances environnementales et sociales sur les chantiers des projets et programmes en cours, un suivi régulier est assuré pour la mise en œuvre des activités environnementales et sociales prévues dans les Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) des chantiers, ainsi que dans les documents annexes relatifs aux Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages (SAEPmV). Ce suivi donne lieu à un rapport mensuel qui présente l'état d'avancement de ces activités sur chaque chantier de SAEPmV.

Les principaux documents élaborés et mis en œuvre sur les différents chantiers sont :

- le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) Chantier,
- le Plan Particulier de Gestion et d'Élimination des Déchets (PPGED),
- le Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS),
- et le Mécanisme de Gestion des Plaintes.

Le niveau de mise en œuvre de chacun de ces documents au 30 juin de l'année 2025 sur chaque chantier des SAEPmV est présenté dans les différents tableaux en annexe 1.

1.1.1. Mise en œuvre du Mécanisme de gestion des plaintes

Le Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) est un dispositif mis en place pour recevoir, traiter et répondre aux préoccupations relatives à la mise en œuvre du projet de manière systématisée et satisfaisante pour toutes les parties prenantes du projet. Le MGP est une pratique essentielle pour établir une bonne relation entre toutes les parties prenantes incluant les acteurs du projet tels que l'Ingénieur Conseil, les Entreprises, d'une part et les Personnes affectées par le Projet (PAP), les travailleurs, la population riveraine et les habitants, d'autre part. Il est un outil de bonne gouvernance et de redevabilité vis-à-vis de ces derniers. Il est de plus en plus utilisé pour améliorer les résultats

des projets en créant des réponses plus prévisibles, opportunes et axées sur les préoccupations des citoyens.

Le Mécanisme de Gestion des Plaintes est mis en œuvre à travers l'installation de Comités des Riverains de l'Ouvrage (CRO) dans chaque arrondissement bénéficiaire du SAEPMV. Les membres de ces comités, dûment constitués, sont formés et sensibilisés à l'utilisation des différents outils du mécanisme, tels que les registres d'enregistrement des plaintes, les fiches d'enregistrement et de suivi de résolution des plaintes et les fiches de suivi mensuel des plaintes, etc.

Ces outils sont mis à disposition, auprès des chefs de villages membres des comités ainsi qu'au niveau des chantiers concernés. Afin de rendre ces comités pleinement opérationnels, des séances de sensibilisation et des réunions ordinaires sont régulièrement organisées au sein de chaque comité installé.

Par ailleurs, des séances de sensibilisation périodiques sont organisées à l'intention des populations bénéficiaires et riveraines, préalablement au démarrage des travaux dans chaque localité. Ces sensibilisations portent sur la vulgarisation du mécanisme de gestion des plaintes, ainsi que sur les thématiques liées à la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales, tant sur les chantiers qu'au sein des communautés.

La planche 1 présente quelques images illustrant ces actions de sensibilisation auprès des populations bénéficiaires des projets et programmes.



Planche 1 : Installation des membres du CRO à DASSARI (a), Sensibilisation de la population sur le démarrage des travaux à SONSORO (b), Sensibilisation des populations sur les risques liés aux travaux de fouilles à CHABI COUMA (c), sensibilisation sur les risques liés aux feux de brousse à GOME (d).

1.2.Partenariat entre l'ANAEPMR et l'ANDF

Pour une meilleure sécurisation des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable (SAEP) des programmes d'investissement de l'ANAEPMR, elle a signé une convention avec l'Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF) dont l'objectif est de conduire les opérations d'indemnisation des personnes affectées par les projets et programmes d'une part et d'autre part de procéder à la sécurisation des sites abritant les ouvrages à travers la délivrance de titres fonciers au nom de l'Etat afin d'éviter les éventuels conflits à l'avenir.

Au cours de ce premier semestre de l'année 2025, aucune activité majeure n'a été menée dans le cadre de ce partenariat.

1.3.Partenariat entre l'ANAEPMR et l'ANCQ

L'accès à une eau potable de qualité est crucial pour la prévention des maladies hydriques (comme le choléra, les gastro-entérites, l'hépatite A ou la fièvre typhoïde), la sécurité alimentaire, l'hygiène personnelle et la qualité de vie globale. De plus, l'eau potable joue un rôle central dans le développement socio-économique de nos sociétés.

C'est pourquoi l'ANAEPMR a sollicité à travers un partenariat l'expertise et les compétences de l'Agence Nationale de Contrôle de Qualité des produits de santé et de l'eau (ANCQ) pour (i) réaliser l'état des lieux référentiels de la qualité bactériologique (hygiène de l'eau du robinet) et physico-chimique (qualité de l'eau de la nappe captée) des eaux sur l'ensemble des SAEP existantes, (ii) valider les Plans de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau (PGSSE) réalisés par les Opérateurs, et (iii) organiser le suivi de la mise en œuvre des PGSSE des Opérateurs, à travers des contrôles périodiques (surveillance) de la qualité de l'eau de robinet.

Au cours de ce premier semestre de l'année 2025, l'ANCQ a terminé la première phase des missions de collecte des échantillons et d'analyse des eaux (de la nappe captée, et des robinets) des SAEP fonctionnels et en exploitation par les fermiers dans les onze (11) Départements concernés.

Le but visé par cette mission étant de vérifier la conformité de départ de l'eau fournie à la population en milieu rural, les résultats d'analyses ont été comparés aux spécifications techniques des normes de qualité de l'eau potable en République du Bénin (décret N 0 2001-094 du 20 février 2001). Ainsi, à l'issue des phases de terrain et de laboratoire, neuf cent soixante-dix (970) certificats d'analyse sont établis et transmis à l'ANAEPMR.

Le contrôle de qualité de l'eau a porté sur les paramètres récapitulés ci-dessous et conformément au décret n° 2001-094 fixant les normes de qualité de l'eau potable en République du Bénin.

Rubrique	Classification	Paramètres
Microbiologie	Paramètres de contrôle réduit	Germes banaux
		Coliformes Thermotolérants
Physicochimie		Escherichia coli
	Paramètres in situ	Température, pH, conductivité électrique, Solides Totaux Dissous, salinité, turbidité et chlore résiduel
	Paramètres liés à l'état naturel de l'eau	Couleur, chlorures, fluorures, sulfates, calcium, magnésium, dureté totale, carbonate et bicarbonate
	Paramètres indicateurs de pollution	Nitrate, nitrite, ammonium et orthophosphate
	Paramètres métalliques	Fer et manganèse

Tableau 1 | Liste des paramètres analysés

Du point de vue physico-chimique, contrairement aux extensions de la SONEB (0% de non-conformité), en moyenne 33% (soit trois (03) forages sources sur dix (10)) se sont avérés non conformes sur les autres ouvrages (PEA, SAEPmV et AEPV). Ce qui correspond à un taux global de non-conformité physico-chimique égale à 31,70% pour l'ensemble des 441 ouvrages existants et fonctionnels en milieu rural.

D'une façon générale, deux principales causes peuvent justifier les non-conformités enregistrées :

- la non-conformité physico-chimique de l'eau du forage source due à des teneurs élevées en éléments chimiques indésirables et
- l'absence ou le dysfonctionnement du dispositif de chloration.

Les Plans de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau (PGSSE) sont des outils essentiels pour assurer la qualité de l'eau potable. Ils impliquent une approche globale et préventive. Ils sont recommandés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) depuis 2004, pour identifier et gérer systématiquement les risques liés à l'approvisionnement en eau destinée à la consommation humaine. Les exploitants (publics et privés), ont la responsabilité de veiller à la qualité de l'eau et à la sécurité sanitaire des installations.

Au cours du premier semestre de l'année 2025, l'ANAEMR a transmis cinquante (50) PGSSE des ouvrages existants et fonctionnels, élaborés par les fermiers, pour leur approbation par l'ANCQ. Ce qui porte le nombre de PGSSE élaborés à soixante (60).

1.4.Organisation de la gestion durable du service public de l'eau potable en milieu rural

L'organisation de la gestion durable du service public de l'eau potable en milieu rural repose sur plusieurs piliers essentiels. Il s'agit principalement des stratégies et mesures mises en œuvre comme, (i) la mise en affermage des ouvrages hydrauliques, (ii) l'exécution des travaux de diagnostic et de mise en conformité, (iii) le déploiement des outils technologiques, (iv) la formation et le renforcement des capacités, (v) le suivi et évaluation des performances etc.

Ces mesures visent à garantir que les communautés rurales aient un accès fiable et durable à l'eau potable, contribuant ainsi à améliorer leur qualité de vie et à promouvoir le développement durable.

1.4.1.Mise en affermage des ouvrages hydrauliques d'AEP en milieu rural

Les réformes courageuses ont été entreprises par le Gouvernement de la République du Bénin pour promouvoir un modèle innovant de gestion du service public de l'eau potable en milieu rural. Ce nouveau modèle de gestion basé sur un Partenariat Public-Privé (PPP), vise à améliorer la qualité, l'efficacité et la durabilité de la fourniture du service public d'eau potable, et l'accès pour les populations rurales. Il s'inscrit dans le cadre du Programme d'Action du Gouvernement du Bénin (2021-2026), visant à rationaliser l'intervention publique et à améliorer les performances opérationnelles pour un accès universel à l'eau potable.



1.4.2. Travaux de diagnostic et de mise en conformité des AEV existantes en panne

Les travaux de diagnostic, de réhabilitation et de mise en conformité des ouvrages d'eau potable sont essentiels pour garantir la sécurité et la qualité de l'eau distribuée aux consommateurs. Ces opérations impliquent une évaluation approfondie des systèmes existants, l'identification des défaillances ou des non-conformités, et la planification des réparations ou des améliorations nécessaires.

Au cours du premier semestre de l'année 2025, l'ANAEPMR a poursuivi les travaux de réhabilitation, de remise en état de fonctionnement et la mise en conformité des anciens ouvrages.

Ces travaux visent à optimiser les performances techniques, économiques et environnementales des ouvrages en vue de garantir la qualité, la sécurité et la continuité de l'approvisionnement en eau potable. Ces travaux sont de plusieurs ordres notamment :

- les travaux d'urgence : ces travaux incluent (i) le renouvellement des groupes électrogènes, des pompes immergées et (ii) les travaux de réhabilitation de génie-civil et de plomberie sur des Bornes Fontaines (BF) et des Châteaux d'Eau (CE) pour la continuité du service public ;
- les travaux du programme prioritaire de mise en conformité des ouvrages hydrauliques pour (i) évaluer l'état actuel des infrastructures hydrauliques, (ii) identifier les éventuels problèmes ou non-conformités, et (iii) prendre les mesures nécessaires pour les corriger,
- la réhabilitation, le renouvellement des équipements électromécaniques, la sécurisation des réseaux de distribution de l'eau potable, notamment en prévenant ou en réparant les fuites, les ruptures, les contaminations ou les intrusions ;

A fin juin 2025, à la suite des diagnostics établis sur les AEV existantes, la situation des commandes et des travaux de renouvellement des équipements se présente ainsi qu'il suit :

PRERIMETRE 1	TYPES EQUIPEMENT	AEV PROGRAMME URGENCE	AEV PROGRAMME PRIORITAIRE	AEV EN PANNE	AEV PROGRAMME RENOUVELLEMENT	TOTAL
PREVUS	ELECTROPOMPE IMMERGEE	9	59	7	45	120
	GROUPE ELECTROGENE	18	53	8	24	103
LIVRES ET RECEPTIONNES	ELECTROPOMPE IMMERGEE	9	50	6	10	75
	GROUPE ELECTROGENE	17	50	4	16	87
INSTALLEES	ELECTROPOMPE IMMERGEE	0	5	2	5	12
	GROUPE ELECTROGENE	0	3	1	0	4

Tableau 2 | Point des équipements des travaux de mise en conformité périmètre 1

PRERIMETRE 2	TYPES EQUIPEMENTS	AEV PROGRAMME URGENCE	AEV PROGRAMME PRIORITAIRE	AEV EN PANNE	AEV PROGRAMME RENOUVELLEMENT	TOTAL
PREVUS	ELECTROPOMPE IMMERGEE	22	37	42	71	172
	GROUPE ELECTROGENE	11	23	25	33	92
LIVRES ET RECEPTIONNES	ELECTROPOMPE IMMERGEE	22	37	39	52	150
	GROUPE ELECTROGENE	11	23	25	20	79
INSTALLEES	ELECTROPOMPE IMMERGEE	22	26	26	3	77
	GROUPE ELECTROGENE	11	15	15	16	57

Tableau 3 | Point des équipements des travaux de mise en conformité périmètre 2

PRERIMETRE 3	TYPES EQUIPEMENTS	AEV PROGRAMME URGENCE	AEV PROGRAMME PRIORITAIRE	AEV EN PANNE	AEV PROGRAMME RENOUVELLEMENT	TOTAL
PREVUS	ELECTROPOMPE IMMERGEE	19	47	40	90	196
	GROUPE ELECTROGENE	21	56	33	29	139
LIVRES ET RECEPTIONNES	ELECTROPOMPE IMMERGEE	12	29	12	4	57
	GROUPE ELECTROGENE	19	51	18	15	103
INSTALLEES	ELECTROPOMPE IMMERGEE	12	26	3	4	45
	GROUPE ELECTROGENE	19	45	18	15	97

Tableau 4 | Point des équipements des travaux de mise en conformité périmètre 3



1.4.3. Transfert et mise en exploitation des ouvrages hydrauliques d'AEP aux nouvelles sociétés fermières

Au cours du premier semestre de l'année 2025, quarante trois (42) ouvrages hydrauliques d'AEP ont été transférés aux nouvelles sociétés fermières (SBA des Eaux et OMILAYE SA), dans six (06) Départements (ATACORA, ATLANTIQUE, COLLINES, COUFFO, MONO, PLATEAU et ZOU). Il s'agit de :

- sept (07) anciennes Adductions d'Eau Villageoises (AEV) qui ont été réhabilitées et remises en service :
 - AEV GODONOUTIN – AGONKANME dans la Commune de KPOMASSE,
 - AEV KONTOURI dans la Commune de COBLY,
 - AEV YARIKOU et AEV SINASSIRE dans la Commune de NATITINGOU,
 - AEV MANTA, AEV KONRONTIERE et AEV KOUSSOUCOINGOU dans Commune BOUKOUNBE.
 Et,
- trente cinq (35) nouveaux Postes d'Eau Autonomes (PEA) dans les écoles à cantine de la deuxième phase du lot 1 du Projet Eau Potable pour Ecole à Cantine (PEPEC) qui sont mis en exploitation. La liste des PEA transférés annexe 2.

L'opération du transfert des ouvrages implique des représentants de l'ANAEPMR, des Communes concernées, et des Sociétés fermières. Il a consisté à dresser un état des lieux contradictoire de chaque ouvrage en vue d'une Prise en Charge du Service Affermé (PCSA) par les sociétés fermières.

La situation des ouvrages réhabilités et remis en service transférés et mis en exploitation par périmètre est résumée dans les tableaux suivants (Tableau 5 et Tableau 6).

Départements	Communes	Nombre de nouveaux PEA mise en exploitation	Périmètres d'Affermage
COLLINES	OUESSE	04	PERIMETRE 3
	SAVALOU	01	
	DASSA	01	
COUFFO	LALO	04	
	APLAHOUÉ	02	
MONO	BOPA	01	
	HOUÉYOGBE	02	
ZOU	DJIDJA	04	
	ZA KPOTA	03	
PLATEAU	KETOU	04	PERIMETRE 1
	SAKETE	05	
	ADJA OUERE	04	

Tableau 5 | PEA transférés et mis en exploitation

Département	Communes	Nombre d'anciennes AEV réhabilitées et remises en service	Périmètres d'Affermage
ATLANTIQUE	KPOMASSE	01	PERIMETRE 2
	BOUCOMBE	03	
ATACORA	NATITINGOU	02	
	COBLY	01	

Tableau 6 | Anciennes AEV réhabilitées et remises en service transférées et mis en exploitation

1.4.4. Déploiement des outils technologiques de gestion du service public de l'eau potable en milieu rural

Le déploiement des outils technologiques pour la gestion du service public de l'eau potable en milieu rural est une initiative cruciale pour améliorer l'accès à l'eau potable et assurer une gestion durable des infrastructures. L'ANAEPMR dispose dans son système d'informations, d'un outil technologique pour la gestion du service public de l'eau potable en milieu rural. Ce système permet d'améliorer l'efficacité, la transparence et la qualité des services fournis. Il contribue également à améliorer la satisfaction des usagers et à préserver durablement une meilleure qualité du service public d'AEP en milieu rural. Le contrat du prestataire pour la mise à l'échelle de la plateforme Utility 85 dans le cadre de la gestion et du suivi de l'affermage régional des ouvrages hydrauliques d'alimentation en eau potable en milieu rural a été renouvelé au cours du deuxième semestre de l'année 2024.

La version originale d'Utility85 développée en 2018, ci-après Utility85 V1, a été mise à disposition des nouveaux Opérateurs régionaux depuis novembre 2022 pour assurer des fonctions essentielles de gestion du patrimoine et de suivi du portefeuille. Les évolutions attendues dans le cadre de cette mission de mise à l'échelle d'Utility85 sont autant (i) d'ordre infrastructurel avec un renforcement des capacités des équipements (serveurs et terminaux) en vue de pouvoir supporter le volume de transactions effectuées par les Opérateurs régionaux et (ii) d'ordre processuel avec une évolution des services pour s'adapter aux particularités d'une organisation d'affermage régional.

L'enjeu est donc de basculer le dispositif actuel d'Utility85 V1 vers Utility85 V2 sans rupture des services fournis et exploités par les Opérateurs régionaux. Cela impose donc de respecter une approche séquentielle et agile durant laquelle successivement :

- la plateforme Utility85 V2 sera activée avec les services existants sur une nouvelle infrastructure adaptée pour répondre aux besoins en croissance de l'écosystème d'utilisateurs ;
- les services spécifiques à la plateforme Utility85 V2 seront développés en interaction avec les utilisateurs pendant une période de 5 à 6 mois ;
- les utilisateurs seront formés itérativement aux services développés au fur et à mesure de leur validation et implémentation en production dans la plateforme V2 ;
- le transfert d'exploitation de la plateforme Utility85 V2 par tous les Opérateurs et la fermeture définitive de la plateforme Utility85 V1.

La présente mission de la mise à échelle de la plateforme Utility85 a pour objectifs :

- l'activation d'Utility85 en version V2,
- le développement des services additionnels complétant l'adaptation de la plateforme en intégrant la prise en compte des spécifications de ceux demandés par les Opérateurs et l'ANAEPMR,
- la mise en exploitation de la plateforme en version V2,
- le suivi d'exploitation de la plateforme et de services intégrant les activités.

Au 30 juin 2025 les principales avancées de la mise à échelle de la plateforme UtilitY85 se présentent comme suit :

- l'activation d'UtilitY85 en version V2 dont les données de UtilitY85 V1 sont encours de migration vers cette nouvelle version ;
- la présentation de la version V2 de UtilitY85 aux principaux utilisateurs (ANAEPMR et Fermiers) ;
- la mise en place et la formation des acteurs concernés sur espace de travail collaboratif Discord ;
- des séances de travail avec l'Agence des Systèmes d'Informations et du Numérique (ASIN) notamment :
 - au sujet du paiement des factures d'eau à travers la Plateforme Nationale de Paiement Electronique (PNPE) ;
 - sur l'hébergement des données d'UtilitY85 conformément à la stratégie nationale en vigueur ;
 - sur le call center national que l'ANAEPMR mettra à la disposition des usagers.



2.CONSTATS D’ACHEVEMENT DES TRAVAUX ET RECEPTION DES NOUVEAUX OUVRAGES D’AEP EN MILIEU RURAL

L’achèvement des travaux et la réception des nouveaux ouvrages hydrauliques d’AEP en milieu rural sont des étapes importantes pour garantir l’accès à l’eau potable, un enjeu majeur pour le développement durable et la santé publique. Au Bénin, des efforts considérables sont déployés pour améliorer l’accès à l’eau potable en milieu rural, comme en témoigne, les constats d’achèvements des nouveaux ouvrages.

2.1.Constats d’achèvement des travaux des SAEP

Conformément à sa mission de développement des systèmes d’eau potable, l’ANAEPMR a constaté au cours du premier trimestre de 2025, l’achèvement d’un total de douze (12) nouveaux ouvrages d’AEP. Les constats ont été séquencés comme suit:

- au cours du mois de mars 2025, quatre (04) SAEP réalisés dans le cadre du PASAEP 24;
- au cours des mois de mai et juin 2025, huit (08) SAEPmV, réalisés dans le cadre du programme AQUA-VIE.

La répartition par territoire administratif de ces nouveaux SAEP achevés est résumée dans le Tableau 7. Les différentes fiches techniques de ces SAEPmV sont en annexe 3.

Départements	Communes	Nom du SAEP	Programmes/Projets
BORGOU	KALALE	SAEPmV DERASSI 2	AQUA-VIE/95SAEPmV/Lot1_ Réalisation de 26 SAEPmV
		SAEPmV KALALE 1	
	BEMBEREKE	SAEPmV BOUANRI 1	
		SAEPmV GAMIA 3	
	TCHAOROU	SAEPmV BETEROU 1	
ALIBORI	MALANVILLE	SAEPmV MADECALI 2	PASAEP 24/Lot 1 Réalisation de 4 SAEPmV
	SEGBANA	SAEPmV SOKOTINDJI 2	
	BANI KOARA	SAEP SOROKO	
		SAEP KOKEY	
		SAEP ATABENOU	
ATLANTIQUE	TOFFO	SAEP DAME	

Tableau 7 | SAEP achevés au cours du premier semestre de 2025

3.INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SOUS SECTEUR

Les indicateurs de performance du sous-secteur de l'approvisionnement en eau potable en milieu rural sont essentiels pour évaluer l'efficacité et la durabilité des politiques et des interventions dans les zones rurales. Ils permettent de mesurer les progrès réalisés et d'identifier les domaines nécessitant des améliorations pour garantir un accès universel et durable à l'eau potable en milieu rural. Au Bénin, l'actualisation des indicateurs sur les nouveaux ouvrages hydrauliques d'approvisionnement en eau potable en milieu rural est un aspect crucial pour assurer une fourniture durable du service public de l'eau potable. Ces indicateurs aident également à suivre le patrimoine de l'hydraulique rural et à évaluer les capacités de stockage des réservoirs existants. En outre, ils jouent un rôle déterminant dans le suivi des performances de la gestion du service public de l'eau potable en milieu rural.

Ces indicateurs sont basés sur des données collectées régulièrement auprès des acteurs du sous-secteur, tels que les autorités locales, les Opérateurs privés, les usagers et les partenaires techniques et financiers.

L'analyse semestrielle de l'évolution des indicateurs de performance permet à l'ANAEPMR d'apprécier non seulement les efforts entrepris mais aussi ceux à engager pour améliorer l'exploitation du service public d'AEP. L'ANAEPMR continue ainsi de suivre à travers des indicateurs prédéfinis, la dynamique temporelle (semestrielle, annuelle) des différentes composantes du service public d'AEP en milieu rural.

3.1.Suivi du patrimoine de l'hydraulique rural

Le suivi du patrimoine de l'hydraulique rural pour l'AEP, est une activité essentielle pour assurer la pérennité des infrastructures et des services d'eau potable dans les zones rurales. Il consiste à collecter, analyser et diffuser des informations sur l'état, le fonctionnement et la gestion des ouvrages hydrauliques d'AEP.

Le point actualisé des ouvrages hydrauliques d'AEP (AEV, SAEPMV, PEA), présenté dans ce quatorzième rapport semestriel prend en compte :

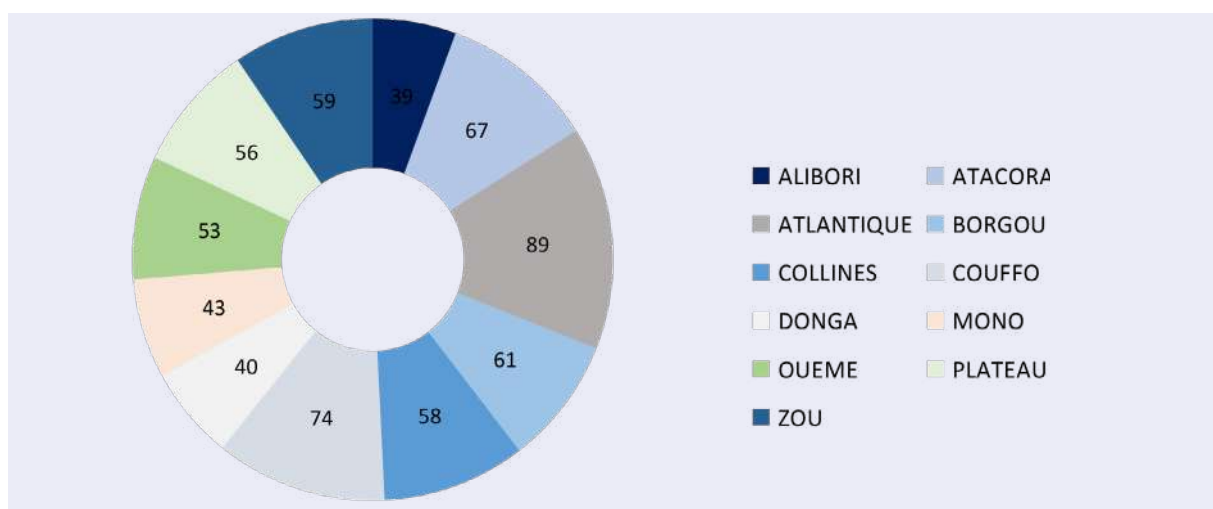
- les nouveaux ouvrages hydrauliques d'AEP (y compris les extensions sur réseaux d'AEVs existantes) en milieu rural qui ont fait objet de réception par l'ANAEPMR.
- les résultats de l'état des lieux contradictoire des PEA fonctionnels transférés aux nouvelles sociétés fermières (Opérateurs régionaux) au cours du second semestre de 2024.
- le retrait (après les diagnostics) de :
 - certaines AEV qui ne peuvent plus ni être réhabilitées ni mises en conformité,
 - certaines ont été fusionnées ou d'autres sont sous l'emprise de nouveaux SAEPMV.

3.1.1.Systèmes d'approvisionnement en eau potable existants

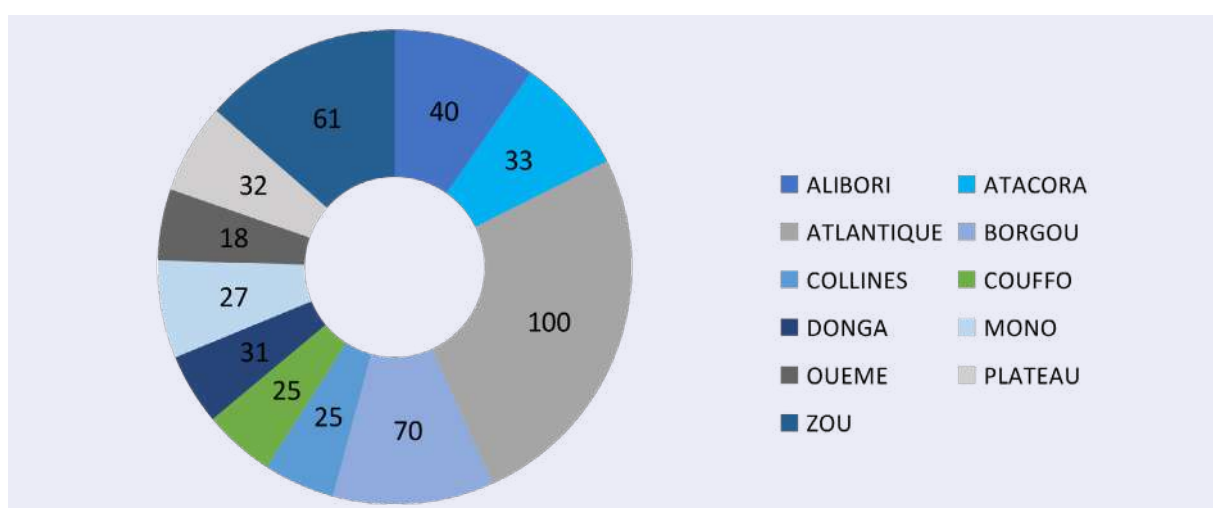
Au premier semestre de l'année 2025, l'ANAEPMR n'a pas réceptionné de SAEPMV. Le patrimoine hydraulique rural d'AEP reste invariable et compte mille cent un (1101) systèmes d'AEP dont :

- six cent trente-neuf (639) AEV et SAEPMV (y compris les extensions et les Cœurs de SAEPMV) ;
- quatre cent soixante-deux (462) PEA.

La répartition des systèmes d'AEP par type et par Département se présente dans les graphiques ci-dessous :



Graphique 1 | Répartition par Département des AEV et SAEpmV du patrimoine hydraulique rural



Graphique 2 | Répartition par Département des postes d'eau autonomes du patrimoine hydraulique rural

3.1.2. Capacités de stockage des réservoirs des AEV et des SAEpmV existantes

Les capacités de stockages des réservoirs restent inchangées pour les six cent trente-neuf (639) AEV et SAEpmV du patrimoine hydraulique d'AEP en milieu rural, on dénombre au 30 juin 2025, six cent soixante-onze (671) réservoirs, répartis comme suit :

DEPARTEMENTS	ALI-BORI	ATA-CORA	ATLAN-TIQUE	BOR-GOU	COL-LINES	COUF-FO	DON-GA	OUE-ME	MONO	PLA-TEAU	ZOU	TO-TAL
NOMBRE RESERVOIRS	38	67	96	68	68	81	42	53	40	57	61	671

Tableau 8 | Répartition par Département du nombre de réservoirs du patrimoine hydraulique rural

- cinq cent soixante-dix (570) réservoirs ont leurs volumes inférieurs à 50 m³ ;
- cinquante-neuf (59) réservoirs dont les volumes sont compris entre 50 et 90 m³ ;
- seize (16) réservoirs dont les volumes sont compris entre 90 et 150 m³ ;
- vingt-six (26) réservoirs dont les volumes sont supérieurs à 150 m³

La capacité totale de stockage d'eau potable est de vingt-cinq mille huit cent soixante-quatre (25 864) m³. La capacité de stockage des réservoirs des SAEP est un facteur essentiel pour garantir la sécurité et la qualité de l'approvisionnement en eau potable des populations.

La répartition des capacités de stockage par Département et périmètre d'affermage se présente ainsi qu'il suit :

PERIMETRES	DEPARTEMENTS	CAPACITE STOCKAGE (m ³)
PERIMETRE 1	ALIBORI	1 620
	BORGOU	1 875
	OUEME	3 895
	PLATEAU	2 795
Sous-total Périmètre 1		10 185
PERIMETRE 2	ATACORA	1 502
	ATLANTIQUE	3 638
	DONGA	1 430
Sous-total Périmètre 2		6 570
PERIMETRE 3	COLLINES	1 410
	COUFFO	3 470
	MONO	2 360
	ZOU	1 869
Sous-total Périmètre 3		9 109
CAPACITE TOTALE STOCKAGE		25 864

Tableau 9 | Répartition par Département du nombre de réservoirs du patrimoine hydraulique rural

3.1.3.Sources d'énergie des AEV et des SAEPmV

Le patrimoine hydraulique rural dispose à fin juin 2025, d'un total de huit cent cinquante-huit (858) stations de pompage¹ alimentées par : (i) quatre cent vingt-deux (422) groupes électrogènes ; (ii) cent quatre-vingt-douze (192) branchements au réseau SBEE ; (iii) deux cent quarante-quatre (244) systèmes photovoltaïques. Ce nombre reste inchangé au cours de ce semestre.

GROUPE ELECTOGENE	422
BRANCHEMENT ELECTRIQUE RESEAU SBEE	192
SYSTEME SOLAIRE	244
TOTAL	858

Tableau 10 | Différentes sources d'énergie du patrimoine hydraulique rural

¹ Certaines AEV disposent de plus d'une station de pompage alors que d'autres n'en disposent pas et sont raccordées sur des extensions des réseaux SONEB. Les stations de pompage recensées sont composées de forages équipés d'électropompes et des stations de chloration, qui sont alimentées en énergie soit par les groupes électrogènes (thermique), soit par branchement au réseau électrique de la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE), ou par des systèmes solaires. Il faut préciser que certaines stations de pompes disposent de plus d'une source d'énergie.

3.1.4. Linéaire des réseaux d'eau potable

La longueur totale des réseaux de l'ensemble des six cent trente-neuf (639) systèmes d'AEV et SAEPMV du patrimoine hydraulique d'AEP en milieu rural à fin juin 2025, est de cinq mille huit cent trente-neuf (5 839) kilomètres linéaires. Cette longueur reste invariable au cours de ce semestre et est répartie ainsi qu'il suit :

DN < 60 mm	375
60 mm < DN < 80 mm	3079
80 > DN = 160 mm	2 225
160 > DN > 225 mm	160
TOTAL	5 839

Tableau 11 | Répartition par catégorie de diamètres des canalisations d'eau du patrimoine hydraulique rural

3.1.5. Points d'accès améliorés d'eau potable

Les points d'accès améliorés en eau potable font référence à des infrastructures et des systèmes qui permettent aux communautés d'avoir accès à une eau potable de meilleure qualité, plus sûre et plus facilement accessible.

3.1.5.1. Demandes en branchements particuliers.

Au cours du premier semestre de l'année 2025, les Opérateurs ont enregistré et raccordé les demandes en Branchement Particuliers (BP) sur l'ensemble des ouvrages (SAEPMV, AEV et EXTENSION SONEB). A fin juin 2025, la situation des demandes enregistrées et les raccordements réalisés au niveau des trois périmètres d'affermage se présente ainsi qu'il suit :

N°	Départements	Périmètre d'affermage	Nombre de demandes enregistrées	Cumul des demandes enregistrées	Nombre de branchements réalisés au cours du semestre	Cumul des branchements réalisés
1	ALIBORI	PERIMETRE 1	44	241	06	13
2	BORGOU		785	1073	42	87
3	OUEME		676	3257	1003	2301
4	PLATEAU		604	1350	452	469
	Sous-Total 1		2 109	5 921	1 503	2 870
1	ATACORA	PERIMETRE 2	135	1296	68	68
2	ATLANTIQUE		907	4387	809	1406
3	DONGA		520	1054	363	363
	Sous-Total 2		1 562	6 737	1 240	1 837
1	COLLINES	PERIMETRE 3	201	769	87	89
2	COUFFO		1341	3017	407	745
3	MONO		599	2050	814	877
4	ZOU		434	953	194	419
	Sous-Total 3		2 575	6 789	1 502	2 130
TOTAL GENERAL			6 246	19 447	4 245	6 837

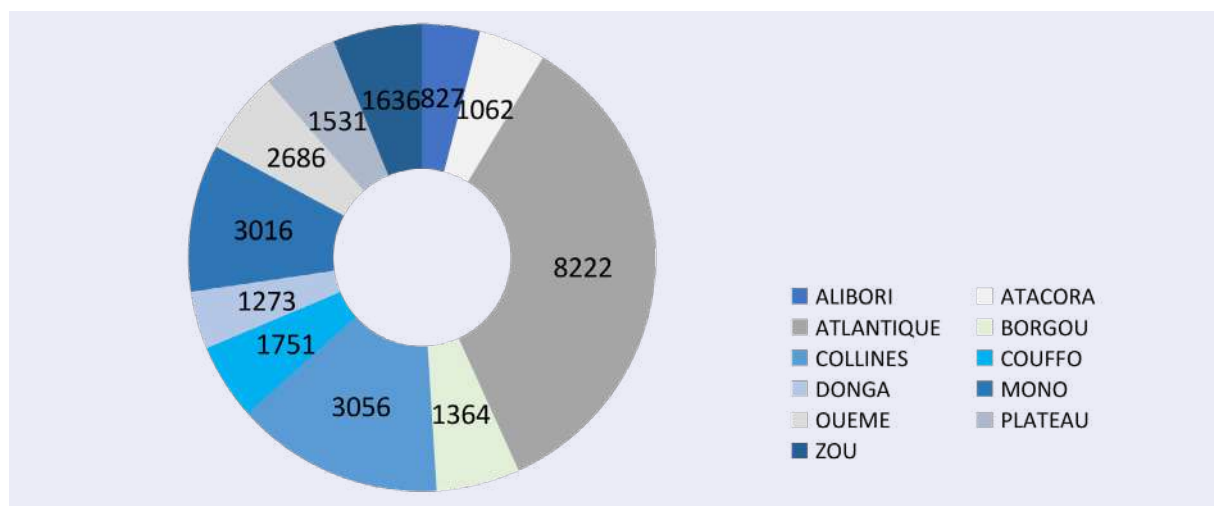
Tableau 12 | Situation des demandes enregistrées et point des réalisations des BP

Soit un total de six mille deux cent quarante-six (6 246) demandes enregistrées au cours du premier semestre de l'année 2025. Ce qui fait un total général de dix-neuf mille quatre cent quarante-sept (19 447) demandes enregistrées.

Quatre mille deux cent quarante-cinq (4 245) Branchements Particuliers (BP) ont été réalisés au cours du semestre sur les trois périmètres d'affermage ce qui porte le nombre total de nouveaux BP à six mille huit cent trente-sept (6 837).

3.1.5.2. Branchements particuliers et communautaires

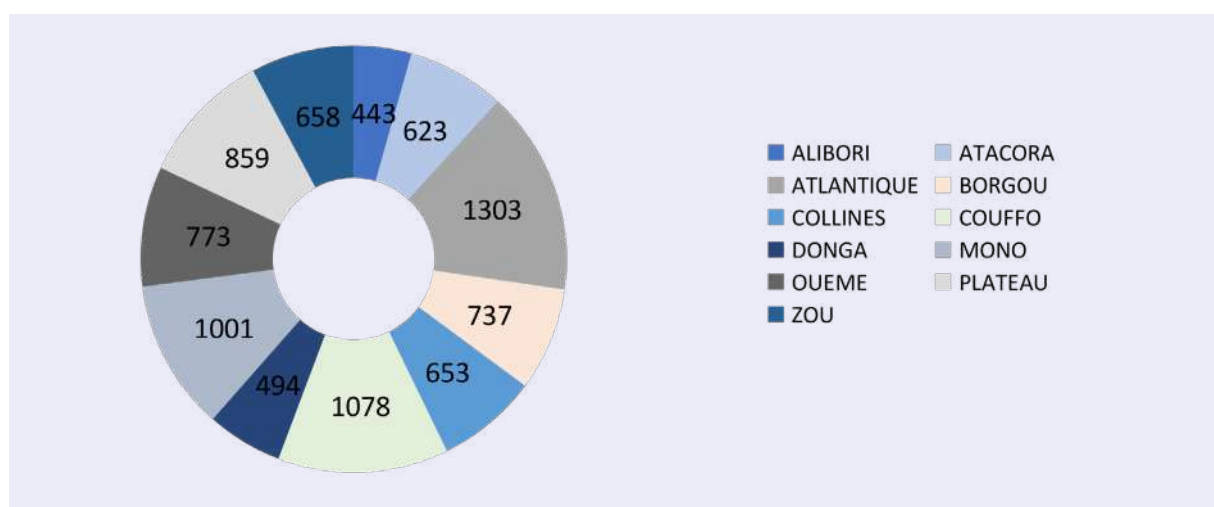
Au total, en ajoutant les 4 245 nouveaux BP, on compte désormais 26 424 BP et Communautaires sur l'ensemble des systèmes d'AEP en milieu rural au 30 juin 2025. Ces points d'accès se répartissent par Département comme suit :



Graphique 3 | Répartition par Département des branchements particuliers et communautaires du patrimoine hydraulique rural

3.1.5.3. Bornes fontaines

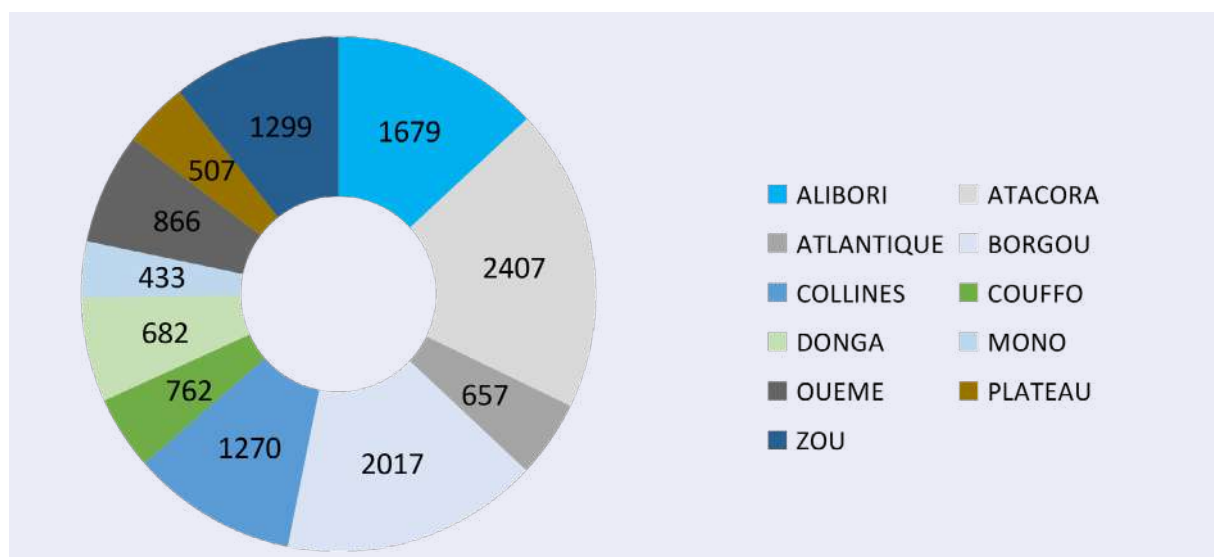
Au cours du semestre le nombre de BF n'a pas changé, car l'ANAEPMR n'a pas réceptionné de nouveaux SAEP. Le nombre total des BF s'élève à huit mille six cent vingt-deux (8 622) au 30 juin 2025. La répartition de ces bornes fontaines par Département se présente ainsi qu'il suit :



Graphique 4 | Répartition par Département des bornes fontaines du patrimoine hydraulique rural

3.1.5.4. Forages équipés de pompes à motricité humaine

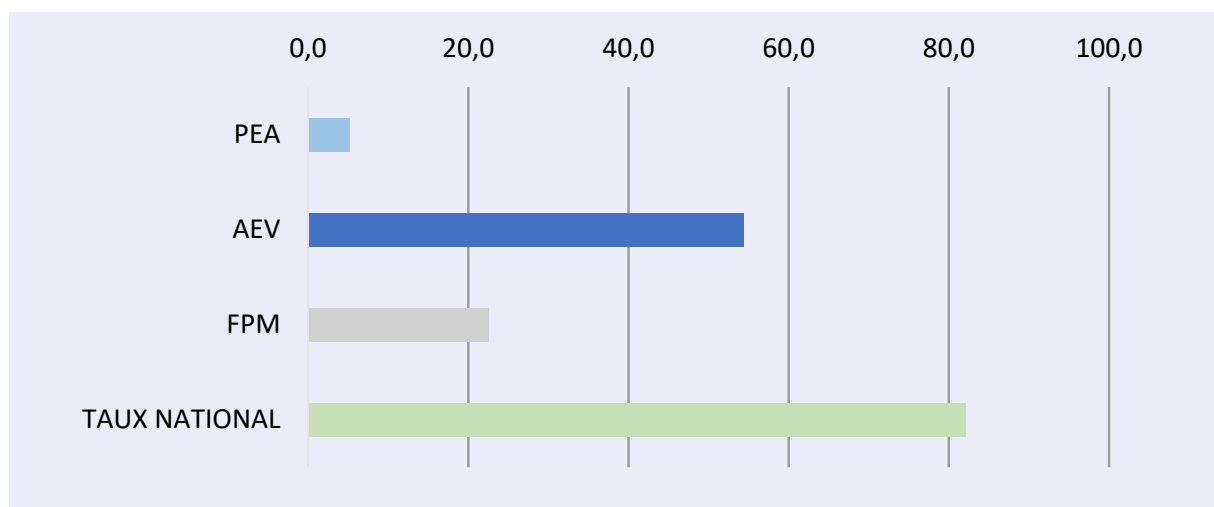
Les forages équipés de pompes manuelles constituent une solution pour fournir de l'eau potable aux communautés rurales et isolées contribuant à améliorer la santé, l'hygiène et la qualité de vie des populations locales. Ce type d'ouvrage continue toujours de desservir une grande partie de la population rurale au Bénin. Le nombre des forages équipés de Pompes à Motricité Humaine (FPM) par Département à fin juin 2025 n'a pas varié au cours du premier semestre de 2025, et se présente ainsi qu'il suit :



Graphique 5 | Répartition par Département des FPM du patrimoine hydraulique rural

3.2. Taux de desserte

Le taux de desserte en AEP (Approvisionnement en Eau Potable) est un indicateur utilisé pour mesurer le pourcentage de la population qui a accès à une source d'eau potable améliorée. Cet indicateur est crucial pour évaluer l'accès à l'eau potable et permettre de mettre en place des politiques et des programmes visant à améliorer la desserte en AEP pour les communautés qui en ont le plus besoin. Les taux de dessertes sont estimés annuellement. Ceux estimés en fin Décembre 2024 restent applicables. Les nouveaux taux seront calculés à fin 2025. Les détails des taux de desserte par Communes sont en annexe 4



Graphique 6 | Répartition par type d'ouvrages du taux de desserte national

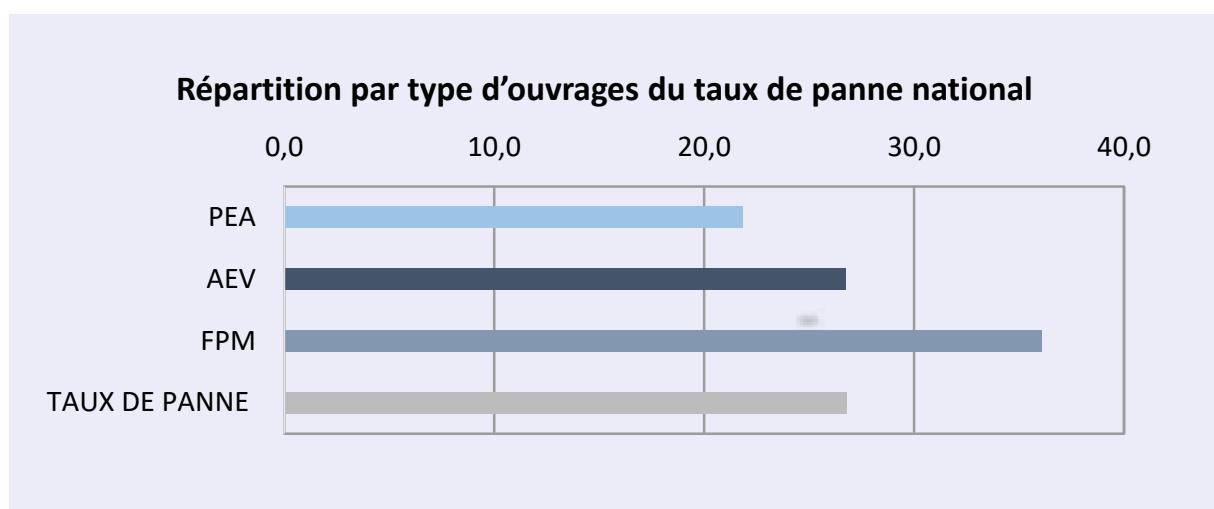


3.3. Taux de panne

Le taux de panne des ouvrages hydrauliques est un indicateur clé dans la gestion et la maintenance de ces infrastructures vitales. Il reflète la fiabilité et l'efficacité des systèmes en place pour fournir de l'eau pour la consommation humaine. Une compréhension approfondie de ce taux est essentielle pour la mise en œuvre de stratégies de maintenance préventive et corrective, qui peuvent considérablement réduire les coûts et améliorer la durabilité des équipements. Cela reflète des défis liés à la maintenance, à la gestion et à l'usure des infrastructures.

Des efforts sont toujours en cours pour améliorer la gestion et réduire ces pannes, notamment par des diagnostics réguliers et des travaux réhabilitation et de mise en conformité.

Les taux de panne sont estimés annuellement. Ceux estimés en fin Décembre 2024 (26,8%) restent applicables. Les nouveaux taux seront calculés à fin 2025.



Graphique 7 | Répartition par type d'ouvrages du taux de panne.

CONCLUSION

Le Gouvernement du Bénin, à travers l'ANAEPMR, poursuit de façon progressive ses investissements massifs dans le développement des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable (SAEP) modernes, la remise en état de fonctionnement et la mise en conformité des anciens ouvrages, l'organisation de la gestion durable du service public de l'eau potable en milieu rural, en vue de la concrétisation progressive de l'accès universel aux services d'AEP. Les principaux résultats du premier semestre de l'année 2025, se résument ainsi qu'il suit :

Au titre des mesures d'accompagnement nécessaires à une fourniture durable du service public de l'eau potable en milieu rural :

- la poursuite des missions de l'amélioration continue des performances environnementales et sociales sur les chantiers des projets et programmes en cours de suivi par l'ABE de la mise en œuvre des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) des différents chantiers de SAEPmV en cours de réalisation.
- la réalisation dans les départements de l'Atacora et la Donga, de deux cent vingt-cinq (225) analyses microbiologiques et physico-chimiques des échantillons d'eau issus de la nappe ou des robinets des SAEP, transférés aux fermiers;
- le transfert de trente cinq (35) nouveaux PEA dans les écoles à cantine et une extension sur un SAEPmV de la deuxième phase du PEPEC ;
- le transfert de huit (08) anciennes AEV réhabilitées et mise en conformité ;
- l'installation de trente-trois (33) groupes électrogènes des AEV existantes du programme de mise en conformité ;
- l'installation de neuf (09) groupes électropompes sur des AEV existantes du programme de mise en conformité ;
- l'activation de la version 2 de UtilitY85 dans cadre de la mise à l'échelle de la plateforme UtilitY85.

Au titre de l'achèvement des travaux et réception des ouvrages d'AEP en milieu rural :

- les constats d'achèvement de 11 SAEP dans les Départements de BORGOU, l'ALIBORI, et l'ATLANTIQUE, dont :
 - deux (02) SAEPmV dans la Commune de KALALE ;
 - deux (02) SAEPmV dans la Commune de BEMBEREKE ;
 - un (01) SAEPmV dans la Commune de TCHAOUROU ;
 - un (01) SAEPmV dans la Commune de SEGBANA ;
 - un (01) SAEPmV dans la Commune de MALANVILLE ;
 - trois (03) SAEP dans la Commune de BANIKOARA ;
 - un (01) SAEP dans la Commune de TOFFO ;

Au titre les indicateurs de performance du sous-secteur :

- l'actualisation du calcul des taux de desserte et de panne étant annuelle, celle de fin décembre 2024 reste valable. Ces taux sont respectivement de 82,1% et de 26,8% ;
- la réalisation de quatre mille deux cent quarante-cinq (4 245) Branchements Particuliers (BP) branchements particuliers ont été réalisés.



Annexes

ANNEXE 1 : Liste des PEA de la Phase 2, lot 1 PEPEC transférés aux fermiers

ANNEXE 2 : fiches techniques des SAEpmV ayant fait de constats d'achèvement.

ANNEXE 3 : Détails des taux de desserte par commune au 31 décembre 2024

ANNEXE 1 : Liste des PEA de la Phase 2, lot 1 PEPEC transférés aux fermiers

N°	Départements	Commune	Nom de l'école	Intervention
1	Mono	Bopa	LTP de Bopa	Extension sur l'AEV de Possotome / Construction de bâche / PEA / Raccordement des logement et Ateliers
2		Houéyogbé	EPP kindji-Sé	PEA sur Forage Existant/ Artésien
Ext 1		Houeyogbe	Djrouhoue	Extension sur l'AEV de Akodeha
4	Couffo	Lalo	Adjassagon	PEA sur Forage Existant
5		Lalo	EPP Zohoudji fangbedjihoue	PEA sur Forage Existant
6		Lalo	Agbadome	PEA sur Forage Existant
7		Lalo	Kowome	PEA sur Nouveau Forage
8		Aplahoue	Aboloume	PEA sur Forage Existant/ Artésien
9		Aplahoue	Ouatchi A et B	PEA sur Nouveau Forage
10	Zou	Djidja	EPP Djrekpedji	PEA sur Forage Existant
11		Djidja	Zadakon et Kpakpanéné	PEA sur Nouveau Forage
12		Djidja	EPP Koudissagon	PEA sur Forage Existant
13		Djidja	EPP HOUKPA	Extension SONEB
14	Collines	Ouesse	EPP Gbanlin Monwadjo	PEA sur Forage Existant
15		Ouesse	EPP Saakoudji	PEA sur Forage Existant
16		Ouesse	Affossogbe	PEA sur Nouveau Forage
17		Ouesse	Routo	PEA sur Nouveau Forage
18		Savalou	Ifedon	PEA sur Nouveau Forage
19		Dassa Zounmé	EPP Otcha	PEA sur Nouveau Forage
20	Zou	Zakpota	EPP Sohounjo	PEA sur Forage Existant
21		Zakpota	EPP Adjoko	PEA sur Forage Existant
22		Zakpota	EPP drame-Tandji et Za-Dramé	PEA sur Nouveau Forage

N°	Départements	Commune	Nom de l'école	Intervention
23	Plateau	Kétou	EPP Adjelanwa	PEA sur Forage Existant
24		Kétou	Kewi	PEA sur Forage Existant
25		Kétou	EPP Woroko	PEA sur Nouveau Forage
26		Kétou	EPP Owode	PEA sur Forage Existant
27		Adja-Ouèrè	Ichede Toffo	Extension sur AEV
28		Adja-Ouèrè	Ita Egbébi	PEA sur Nouveau Forage
29		Adja-Ouèrè	EPP Ouignan Gbadodo AB	PEA sur Forage Existant
30		Adja-Ouèrè	Igbo Aadou	PEA sur Nouveau Forage
31		Sakété	Sanrin Ikpinlè	PEA sur Forage Existant
32		Sakété	Ita Alabé	PEA sur Nouveau Forage
33		Sakété	Igbo Iwèrè	PEA sur Nouveau Forage
34		Sakété	Ita-Akadi	PEA sur Nouveau Forage
35		Sakété	Iyogou Tohou	PEA sur Forage Existant

ANNEXE 2 : fiches techniques des SAEPmV ayant fait de constats d'achèvement.

PROGRAMME AQUA VIE

Réalisations de quatre-vingt-quinze Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages (95 SAEPmV)

Lot 1 : Réalisation de 26 SAEPmV dans les départements du Borgou et de l'Alibori

SAEPmV DE MADECALI 2

Date du constat d'achèvement : 27 mai 2025

Stations de pompage F2 et de traitement unique

Localisation : Madécali Tokoté (F2)

Coordonnées X (m)	03°31'40,8" E
Coordonnées Y (m)	11°41'56,8" N
Élévation Z (m)	170,03
Débit équi (m3/h)	18,59
HMT (m)	182
Type de pompe	SP18-25
Puissance pompe (Kw)	13
Réseau SBEE (A)	100
Groupe Elec (KVA)	100

Constat fait sur la SP (F2) :

- Locaux : tous les locaux sont réalisés et achevés (local technique, local de dosage, local administratif, local gardien, clôture grillagée)
- Aménagement de la cour (pose des pavés, pose des candélabres, pose des bordures pour espace vert : réalisé et achevée)
- Espace vert : néant
- Equipement de dosage : installé et fonctionnel



Stations de pompage F1

Localisation : Madécali Fada (F1)

Stations de
pompage F4

Coordonnées X (m)	03°32'42,40" E
Coordonnées Y (m)	11°42'46,34" N
Elévation Z (m)	159,65
Débit équi (m3/h)	13,15
HMT (m)	177
Type de pompe	SP18-19
Puissance pompe (Kw)	11
Réseau SBEE (A)	60
Groupe Elec (KVA)	

Constat fait sur la SP (F1) :

Local technique réalisé et achevé

Aménagement et clôture grillagée : réalisé et achevé

Localisation : Madécali Zongo (F4)

Coordonnées X (m)	03°32'14,5" E
Coordonnées Y (m)	11°41'59,3" N
Elévation Z (m)	162,3
Débit équi (m3/h)	13,06
HMT (m)	186
Type de pompe	SP18-20
Puissance pompe (Kw)	11
Réseau SBEE (A)	100
Groupe Elec (KVA)	100

Constat fait sur la SP (F4) :

Local technique réalisé et achevé

Aménagement et clôture grillagée : réalisé et achevé

Château d'eau

Localisation : GOURE SENDE

Coordonnées X (m)	03°29'28,72"E
Coordonnées Y (m)	11°38'17,81"N
Elévation Z (m)	261,65

Constat fait sur le château d'eau :

Capacité : 350 m3 à 15 m sous cuve

Equipement : installé et conforme

Fonctionnalité : Ouvrage fonctionnel

















Réseau de
canalisation
et BF

Constat fait sur le réseau et BF :

- Réseau de 68 042 ml de tuyaux PEHD :
soit 26 128 ml de refoulement et 41 914 ml
de distribution.
- Regards de vannes : 96
- Regards de vidange : 26
- Regards de ventouses : 30



• MESURES PRISE IN-SITU SUR LES BORNES FONTAINES

N° BF	X(m)	Y(m)	Z (m)	Mesures du constat	
				Débit (l/s)	Pression (bar)
BF1	03°34'26,02"	11°40'23,20"	163	1,58	3,00
BF2	03°29'25,02"	11°41'15,4"	195	2,42	3,00
BF3	03°29'49,57"	11°37'39,39"	220	2,02	2,5
BF4	03°30'02,70"	11°39'45,89"	214	2,06	2,5
BF5	03°29'57,50"	11°39'48,50"	216	2,04	2,5
BF6	03°29'53,61"	11°36'52,80"	214	2,02	2,5
BF7	03°27'19,52"	11° 37'04,67"	218	2,04	2,5
BF8	03°27'25,62"	11°38'09,23"	214	2,24	3,3
BF9	03°28'08,99"	11°40'07,22"	201	2,20	3,0
BF10	03°23'16,44"	11° 38'39,28"	215	1,31	2,5
BF11	03°29'55,46"	11°36'43,11"	163	2,16	3,2
BF12	03°32'53,59"	11°42'30,48"	165	1,72	2,8
BF13	03°32'35,91"	11°42'10,87"	164	2,04	2,7
BF14	03°28'14,92"	11°40'00,26"	204	2,41	3,0
BF15	03°28'05,47"	11°40'04,02"	203	2,46	3,0
BF16	03°29'55,46"	11°36'53,11"	161	2,36	3,0
BF17	03°33'01,58"	11°41'52,20"	163	2,02	3,0
BF18	03°29'55,46"	11°36'53,11"	164	1,80	2,2
BF19	03°32'44,49"	11°41'47,65"	164	1,79	2,2
BF20	03°32'41,34"	11°42'03,87"	165	1,84	2,5
BF21	03°32'47,20"	11°42'06,11"	164	1,92	2,5
BF22	03°33'00,75"	11°42'08,06"	163	2,27	3,0
BF23	03°33'00,97"	11°42'14,85"	163	1,32	1,7
BF24	03°32'54,76"	11°42'23,15"	162	1,74	2,8
BF25	03°32'32,04"	11°42'17,05"	164	1,83	2,5
BF26	03°32'41,42"	11°42'39,61"	165	1,42	2,7

PROGRAMME AQUA VIE

Réalisations de quatre-vingt-quinze Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages (95 SAEPmV)

Lot 1 : Réalisation de 26 SAEPmV dans les départements de l'Alibori, et du Borgou

SAEPmV DE LOUGOU1

Date du constat d'achèvement : 20 mai 2025

• RESULTATS DU CONSTAT D'ACHEVEMENT DES TRAVAUX

Stations de pompage

Localisation : BOUMOUSSOU

Coordonnées X (m)	03°24'56.8"
Coordonnées Y (m)	11°00'52.9"
Elévation Z (m)	304.50
Débit équi (m3/h)	25,02
HMT (m)	95
Type de pompe	SP30-11
Puissance pompe (Kw)	9,2
Réseau SBEE (A)	60
Groupe Elec (KVA)	50

Constat fait sur la SP :

▪ Locaux : tous les locaux sont réalisés et achevés (local technique, local de dosage, local, administratif, local gardien, clôture)

▪ Aménagement et clôture : réalisé et achevée

▪ Espace vert : non réalisé

▪ Equipement de dosage : installé et fonctionnel

Localisation : Boumoussou Peulh

Coordonnées X (m)	547459.08
Coordonnées Y (m)	1216153.82
Elévation Z (m)	338,98

Constat fait sur le château d'eau :

▪ Capacité : 250 m3 à 18 m sous cuve

▪ Equipement : installé et conforme

▪ Fonctionnalité : Ouvrage fonctionnel

▪ Etanchéité : Aucune Observation

Château d'eau







Réseau de
canalisation
et BF

Constat fait sur le réseau et BF :

- Réseau de 35 450 ml de tuyaux PEHD :
soit 2 653 ml de refoulement et 32 798 ml
de distribution.
- Regards de vannes : 50
- Regards de vidange : 22
- Regards de ventouses : 15



• **MESURES PRISE IN-SITU SUR LES BORNES FONTAINES**

N° BF	X(m)	Y(m)	Z (m)	Débit (m3/h)	Pression (bar)
BF1	03°22'49.119"E	11°7'5.956"N	287,27 m	4,91	7,3
BF2	03°22'52.561"E	11°7'12.724"N	291,74 m	4,91	6,5
BF3	03°22'43.147"E	11°7'7.378"N	287,27 m	5,40	8,4
BF4	03°22'22.288"E	11°7'14.891"N	290,58 m	4,91	6,5
BF5	03°22'15.531"E	11°7'3.209"N	281,80 m	4,80	7,8
BF6	03°22'25.77"E	11°7'1.045"N	283,28 m	4,80	7,5
BF7	03°22'36.836"E	11°6'58.118"N	287,43 m	4,86	7,8
BF8	03°22'31.072"E	11°7'11.147"N	293,97 m	4,58	7,0
BF9	03°25'3.723"E	11°0'48.64"N	310,73 m	5,10	5,0
BF10	03°25'40.882"E	11°0'29.722"N	331,16 m	3,60	3,1
BF11	03°23'58.066"E	11°4'24.848"N	285,53 m	5,24	7,4
BF12	03°25'15.25"E	11°1'29.798"N	314,40 m	4,43	4,8

PROGRAMME AQUA VIE

Réalisations de quatre-vingt-quinze Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages (95 SAEPmV)

Lot 1 : Réalisation de 26 SAEPmV dans les départements de l'Alibori et du Borgou

SAEPmV DE SOKOTINDJI 2

Date du constat d'achèvement : 22 mai 2025

• RESULTATS DU CONSTATS D'ACHEVEMENT DES TRAVAUX

Localisation : SOKOTINDJI CENTRE (F1)

Station de pompage

Coordonnées X (m)	03°26'04.3"
Coordonnées Y (m)	10°51'13.74"
Elévation Z (m)	325,87
Débit équ (m3/h)	29.11
HMT (m)	72.00
Type de pompe	SP30-9
Puissance pompe (Kw)	9.20
Réseau SBEE (A)	60
Groupe Elec (KVA)	50



Constat fait sur la SP :

- Locaux : tous les locaux sont réalisés et achevés (local technique, local de dosage, local administratif, local gardien, clôture)
- Aménagement et clôture : réalisé et achevée
- Espace vert : Non réalisé
- Equipement de dosage : Installé et fonctionnel

Localisation : Poela

Château d'eau

Coordonnées X (m)	548506.37
Coordonnées Y (m)	1196364.89
Elévation Z (m)	342

Constat fait sur le château d'eau :

- Capacité : 250 m3 à 15 m sous cuve
- Equipement : installé et conforme
- Fonctionnalité : Ouvrage fonctionnel



Réseau de canalisation et BF

Constat fait sur le réseau et BF :

- Réseau de 62 595.77 ml de tuyaux PEHD : soit 6436 ml de refoulement et 56132.77 ml de distribution.
- Regards de vannes : 53
- Regards de vidange : 20
- Regards de ventouses : 17
- Regards de réducteur de pression : 2



MESURES PRISE IN-SITU SUR LES BORNES FONTAINES

N° BF	X(m)	Y(m)	Z (m)	Mesures du constat	
				Débit (l/s)	Pression (bar)
BF01	546582.83	1199524.15	337	4.909	6.00
BF02	546334.36	1199716.94	325	4.431	7.50
BF03	546653.98	1199813.47	337	3.20	6.50
BF04	546842.64	1199735.84	324	5.400	6.60
BF05	547406.60	1200015.49	326	3.856	6.20
BF06	546750.67	1201899.20	322	4.909	6.5
BF07	546934.66	1199183.56	340	4.500	6.00
BF08	546379.29	1198820.12	329	4.114	4.50
BF09	546877.22	1198386.06	351	3.00	4.00
BF10	547162.88	1199065.83	328	4.431	5.00
BF11	539008.70	1198776.13	302	5.600	8.50
BF12	539382,02	1200704,15	315	3.032	5.00
BF13	547482.71	1195521.65	345	3.400	4.80
BF14	546372.76	1192825.85	333	4.114	4.50
BF15	547076.82	1196262.96	348	1.749	2.80
BF16	533814.46	1196224.74	310	2.304	2.40
BF17	533966.00	1196990.00	307	2.782	2.60
BF18	533524.51	1196990.42	304	2.880	2.50
BF19	534192,56	1197757,17	304	3.840	3.40
BF20	532104.22	1207351.88	270	5.760	7.00
BF21	532618,391	1206067,025	283	3.400	3.60
BF22	532183,93	1207732,76	271	5.236	7.50
BF23	532037.29	1207956.65	258	5.600	8.4

PROGRAMME AQUA VIE

Réalisations de quatre-vingt-quinze Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages (95 SAEPMV)

Lot 3 : Réalisation de 26 SAEPMV dans les départements du Borgou et de l'Alibori

SAEPMV DE BOUANRI 1

Date du constat d'achèvement : 20 Mai 2025

• RESULTATS DU CONSTATS D'ACHEVEMENT DES TRAVAUX

Stations de pompage N°1

Localisation : BOUANRI-Centre/Da-Gourou (F2)

Coordonnées X (m)	02° 52' 48,1" E
Coordonnées Y (m)	10° 12' 17,30" N
Elévation Z (m)	350,03m
Débit équi (m3/h)	44,08
HMT (m)	62
Type de pompe	SP 46-7
Puissance pompe (Kw)	11 KW
Réseau SBEE (A)	60
Groupe Elec (KVA)	50

Constat fait sur la SP N°2 :

- Locaux : tous les 04 locaux sont réalisés et achevés (local technique, local de dosage, local, administratif, local gardien, clôture)
- Aménagement et clôture : réalisé et achevée
- Espace vert : réalisé
- Equipement de dosage : installé et fonctionnel



Station de pompage N°2

Le site du Forage N°2 réalisé dans le cadre du projet sera raccordé à partir de l'horizon A0+10ans.

Château d'eau	Localisation : Village GBEROU-DABA ; Hameau : Gouré-Bètè	
	Coordonnées X (° ' ")	02° 55' 40,2» E
	Coordonnées Y (° ' ")	10° 14' 40,2» N
	Elévation Z (m)	367 m (+/- 3)
Réseau de canalisation et BF	Constat fait sur le château d'eau :	
	- Capacité : 300 m3 à 21 m sous cuve - Equipement : installé et conforme - Fonctionnalité : Ouvrage fonctionnel	
		
	Constat fait sur le réseau et BF :	
	- Réseau de 91266 ml de tuyaux PEHD : soit 12833 ml de refoulement et 78433 ml de distribution. - Regards de vannes : 61 - Regards de vidange : 30 - Regards de ventouses : 29 - Regards de réducteur de pression : 00 - Bouches à clefs : 00	

• MESURES PRISE IN-SITU SUR LES BORNES FONTAINES

N° BF	X (° ' ")	Y (° ' ")	z (m)	Mesures du constat	
				Débit (m3/h)	Pression (bar)
BF1	2°55'56.8920» E	10°14'44.3760» N	365	3,462	3,10
BF2	2°56'7.5480» E	10°13'45.5160» N	337	4,615	4,50
BF3	2°56'23.2080» E	10°13'42.6360» N	344	4,865	5,00
BF4	2°56'46.4280» E	10°13'14.8080» N	346	4,286	4,00
BF5	2°58'58.1880» E	10°13'56.9280» N	333	5,000	5,80
BF6	2°55'13.4040» E	10°15'47.4480» N	356	4,186	3,50
BF7	2°54'0.0000» E	10°16'10.3440» N	324	5,450	6,20
BF8	2°53'49.5600» E	10°16'10.3440» N	329	5,620	6,20
BF9	2°54'1.9800» E	10°16'26.4720» N	326	4,091	5,30
BF10	2°53'59.6760» E	10°16'33.4560» N	318	4,286	6,00

BF11	2°53'42.8280» E	10°16'48.2880» N	326	5,806	7,10
BF12	2°53'34.6560» E	10°16'45.1200» N	330	5,455	6,50
BF13	2°52'22.1160» E	10°16'46.6320» N	357	3,830	3,60
BF14	2°50'54.3120» E	10°18'57.9600» N	320	4,737	6,00
BF15	2°51'19.4040» E	10°19'22.9800» N	330	4,737	5,70
BF16	2°52'47.7120» E	10°19'11.8200» N	325	5,143	6,60
BF17	2°53'6.7200» E	10°19'23.2680» N	299	5,625	7,50
BF18	3°0'17.4960» E	10°18'13.0320» N	305	4,615	7,50
BF19	2°54'35.7480» E	10°18'16.9200» N	333	5,455	6,50
BF20	2°55'38.0280» E	10°19'47.3160» N	336	4,186	5,20
BF21	2°54'11.3400» E	10°19'45.9840» N	323	4,390	5,50
BF22	2°56'3.0120» E	10°21'7.1280» N	337	5,143	5,50
BF23	2°56'21.0480» E	10°21'20.1240» N	331	5,625	5,50
BF24	2°55'23.4480» E	10°21'18.2520» N	336	4,500	4,50
BF25	GAMIA 3	GAMIA 3	GAMIA 3	GAMIA 3	GAMIA 3
BF26	2°56'33.4680» E	10°21'19.5480» N	331	5,806	6,00
BF27	2°57'27.1440» E	10°21'12.7440» N	339	4,865	4,20
BF28	2°57'53.3520» E	10°20'28.2120» N	348	4,390	4,00
BF29	2°57'10.7280» E	10°20'2.6160» N	346	4,091	3,50
BF30	2°57'37.3680» E	10°16'27.2280» N	340	3,913	3,50

PROGRAMME AQUA VIE

Réalisations de quatre-vingt-quinze Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages (95 SAEPmV)

Lot 3 : Réalisation de 26 SAEPmV dans les départements du Borgou et de l'Alibori

SAEPmV DE GAMIA 3 (Extension)

Date du constat d'achèvement : 05 juin 2025

• RESULTATS DU CONSTATS D'ACHEVEMENT DES TRAVAUX

Réseau de canalisation et BF	Constat fait sur le réseau et BF :	
	▪ Réseau de 34524 ml de tuyaux PEHD : D'EXTENSION sur la distribution. ▪ Regards de vannes : 25 ▪ Regards de vidange : 11 ▪ Regards de ventouses : 7 ▪ Regards de réducteur de pression : 00 ▪ Bouches à clefs : 00	

• MESURES PRISE IN-SITU SUR LES BORNES FONTAINES

N° BF	X (degré déci)	Y (degré déci)	Z (m)	Mesures du constat	
				Débit (m3/h)	Pression (bar)
BFe 01	2,82400	10,32920	348	1,5	1,4
BFe 02	2,81718	10,32171	347	1,13	1,80
BFe 03	2,79024	10,34380	334	1,95	2,00
BFe 04	2,76189	10,36803	310	3,96	4,50
BFe 05	2,82740	10,36578	310	3,32	4,00
BFe 06	2,88635	10,33310	319	4,12	5,00
BFe 07	2,90181	10,36427	322	3,38	4,00
BFe 08	2,90893	10,37019	320	3,68	4,20
BF25 (Bouanri 1)	2,91231	10,36822	324	2,900	3,00

PROGRAMME AQUA VIE

REALISATIONS DE QUATRE-VINGT-QUINZE SYSTEMES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE MULTI-VILLAGES (95 SAEPmV)

LOTI (AB-PI) : TRAVAUX DE REALISATION DE VINGT SIX (26) SYSTEMES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE MULTI VILLAGES (26 SAEPmV) DANS LES DEPARTEMENTS DE L'ALIBORI ET DU BORGOU

SAEPmV DE DERASSI 2

Date du constat d'achèvement : 15 mai 2025

• RESULTATS DU CONSTAT D'ACHEVEMENT DES TRAVAUX

Localisation : Maréguita

Coordonnées X (m)	03°18'08,80''
Coordonnées Y (m)	10°11'57,04''
Élévation Z (m)	372,86 m
Débit équipement (m3/h)	18,5
HMT (m)	132
Type de pompe	GRUNDFOS SP18-18
Puissance pompe (Kw)	9,2
Réseau SBEE (A)	60
Groupe Electrogène (KVA)	50

Constat fait sur la SP et la ST :

- Locaux : tous les locaux sont réalisés et achevés (local technique, local chloration, local bureau, local gardien)
- Equipement de dosage : installé et fonctionnel
- Fourniture et pose de toutes pièces nécessaires à l'équipement d'une tête de forage en DN 80
- Fourniture et pose d'une (01) électropompe immergée SP18-18
- Fourniture et pose d'une (01) armoire de commande et de contrôle équipée de TGBT et d'un inverseur automatique et d'une (01) électro-sondes de niveau d'eau
- Aménagement et clôture : réalisé et achevée
- Espace vert : réalisé



Station de
pompage
(F3) et de
traitement

Château d'eau

Localisation : Gando baka

Coordonnées X (m) 03°15'59,21»

Coordonnées Y (m) 10°16'27,01»

Élévation Z (m) 439,67

Constat fait sur le château d'eau :

- Capacité : 150 m3 à 12 m sous cuve
- Equipement installé et conforme
- Fonctionnalité : Ouvrage fonctionnel



Réseau de canalisation et BF

Constat fait sur le réseau et BF :

- Réseau de 35 028,5 ml de tuyaux PEHD : soit 15 509,8 ml de refoulement et 19 518,7 ml de distribution.
- Regards de vannes : 35
- Regards de vidange : 14
- Regards de ventouses : 14
- Regards de réducteur de pression : 2
- Bornes fontaines : 14



MESURES PRISE IN-SITU SUR LES BORNES FONTAINES

N° BF	X(m)	Y(m)	Z (m)	Mesures du constat	
				Débit (l/s)	Pression (bar)
BF-1	03° 16' 02,3"	10° 16' 20,2"	435,87	0,33	1,0
BF-2	03° 14' 50,8»	10° 14' 41,8»	360,93	0,59	8,6
BF-3	03° 15' 05,0»	10° 14' 40,9»	367,80	0,33	7,3
BF-4	03° 15' 17,7»	10° 14' 26,6»	379,64	0,41	6,3
BF-5	03° 15' 41,6»	10° 14' 12,9»	388,80	0,38	5,8
BF-6	03° 14' 48,3»	10° 13' 57,6»	369,40	0,25	7,4
BF-7	03° 14' 50,0»	10° 11' 58,9»	379,61	0,24	6,1
BF-8	03° 14' 51,7»	10° 11' 53,7»	378,48	0,33	6,1
BF-9	03° 14' 21,0»	10° 11' 29,5»	386,08	0,26	6,0
BF-10	03° 17' 07,5»	10° 12' 46,8»	421,59	0,33	2,6
BF-11	03° 16' 44,7»	10° 12' 21,4»	413,03	0,36	3,5
BF-12	03° 16' 50,5»	10° 11' 29,1»	389,68	0,38	6,4
BF-13	03° 15' 57,3"	10° 11' 37,5»	391,84	0,12	5,6
BF-14	03° 15' 59,3"	10° 11' 03,7»	379,06	0,46	7,2

PROGRAMME AQUA VIE

Réalisations de quatre-vingt-quinze Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages (95 SAEPmV)

Lot 1 : Réalisation de 26 SAEPmV dans les départements du Borgou et de l'Alibori

SAEPmV DE KALALE 1

Date du constat d'achèvement : 17 mai 2025

• RESULTATS DU CONSTAT D'ACHEVEMENT DES TRAVAUX

Station de pompage

Localisation : BESSASSI

Coordonnées X (m)	03°27'34.0"E
Coordonnées Y (m)	10°23'15.9"N
Élévation Z (m)	350.63
Débit équipement (m3/h)	23.18
HMT (m)	96
Type de pompe	Grundfos SP 30-11
Puissance pompe (Kw)	9.20
Réseau SBEE (A)	60
Groupe Elec (KVA)	50

Constat fait sur la SP :

Local : le local technique est réalisé et achevé

Aménagement et clôture : réalisé et achevée

Locaux : les locaux sont réalisés et achevés (local technique, local de dosage, local administratif, local gardien, clôture)

Aménagement et clôture : réalisé et achevée

Espace vert : réalisé

Equipement de dosage : installé et fonctionnel





Château d'eau	Localisation : NASSICONZI	
	Coordonnées X	03°25'32.1"
Réseau de canalisation et BF	Coordonnées Y	10°20'47.9"
	Elévation Z (m)	413.00
Constat fait sur le château d'eau : - Capacité : 250 m3 à 15 m sous cuve - Equipement : installé et conforme - Fonctionnalité : Ouvrage fonctionnel		
Constat fait sur le réseau et BF : - Réseau de 47 858.05 ml de tuyaux PEHD : soit 6 320.4 ml de refoulement et 41 537.65 ml de distribution. - Regards de vannes : 33 - Regards de vidange : 17 - Regards de ventouses : 17		



• MESURES PRISE IN-SITU SUR LES BORNES FONTAINES

N° BF	X(m)	Y(m)	Z (m)	Mesures du constat	
				Débit (l/min)	Pression (bar)
BF1	3°26'27.51"	10°22'58.71"	380	36	4.9
BF2	3°27'39.75"	10°22'50.05"	374	180	4.0
BF3	3°27'47.22"	10°23'08.77"	363	194	5.4
BF4	3°28'02.81"	10°22'58.43"	366	120	4.6
BF5	3°28'04.67"	10°23'10.26"	359	214	5.4
BF6	3°28'18.58"	10°23'02.13"	361	190	5.6
BF7	3°28'16.65"	10°23'16.97"	354	70	6.2
BF8	3°28'31.88"	10°23'07.52"	356	188	6.0
BF9	3°28'56.66"	10°23'21.23"	346	143	7.4
BF10	3°29'48.17"	10°25'32.56"	306	188	7.8
BF11	3°30'19.33"	10°26'06.49"	304	62	8.6
BF12	3°30'31.74"	10°24'03.59"	320	85	7.2
BF13	3°31'13.40"	10°24'38.64"	309	71	8.6
BF14	3°28'53.63"	10°21'49.28"	390	103	4.7
BF15	3°30'06.94"	10°23'15.02"	338	130	6.9
BF16	3°30'58.80"	10°22'35.4"	348	120	4.6

PROGRAMME AQUA VIE

Réalisations de quatre-vingt-quinze Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages (95 SAEPmV)

Lot 1 : Réalisation de 26 SAEPmV dans les départements du Borgou et l'Alibori

SAEPmV DE BETEROU

Date du constat d'achèvement : 4 Juin 2025

• RESULTATS DU CONSTATS D'ACHEVEMENT DES TRAVAUX

Station unique de Traitement	Localisation : TCHOKPASSI	
	Coordonnées X (m)	9°20'22.3"
	Coordonnées Y (m)	2°7'16.5"
	Elévation Z (m)	347
	Réseau SBEE (A)	100
Station de pompage N°1	Groupe Elec (KVA)	80
	Constat fait :	
	- Locaux : tous les locaux sont réalisés et achevés (local technique, local de dosage, local, administratif, local gardien, clôture) - Equipement de dosage : installé et fonctionnel - Aménagement et clôture : réalisé et achevée - Espace vert : réalisé	
	Toutes les têtes de Forage F14, F2, F4, et F6 sont raccordées à l'armoire de commande dans le local Technique.	
	LOCALITE : TCHOKPASSI / Forage F2	
	Coordonnées X (m)	9°20'30.6"
	Coordonnées Y (m)	2°7'53.5"
	Elévation Z (m)	332
	Débit équi (m3/h)	11.30
	HMT (m)	109
	Type de pompe	GRUNDFOS
	Puissance pompe (Kw)	7.5
	Réseau SBEE (A)	100
	Groupe Elec (KVA)	80
	Constat fait sur le Forage F2 :	
	- Local : local technique réalisé et achevé - Equipement : tête de forage équipée et fonctionnel - Aménagement et clôture : réalisé et achevée	



Station de
pompage
N°1

Le Forage F2 est réalisé, achevé et raccordé à l'armoire de commande à la station de traitement.

Stations de
pompage
N°2

Localisation : TCHOKPASSI / Forage F14

Coordonnées X (m)	9°20'29.2"
Coordonnées Y (m)	2°07'59.9"
Elévation Z (m)	333
Débit équi (m3/h)	6.5
HMT (m)	141
Type de pompe	GRUNDFOS
Puissance pompe (Kw)	4

Constat fait sur le Forage F14 :

- Local : local technique réalisé et achevé
- Equipement : tête de forage équipée et fonctionnel
- Aménagement et clôture : réalisé et achevée



Station de
pompage
N°2

Le Forage F14 est réalisé, achevé et raccordé à l'armoire de commande à la station de traitement.

Stations de
pompage
N°3

Localisation : TCHOKPASSI / Forage F4

Coordonnées X (m)	9°20'17.3"
Coordonnées Y (m)	2°07'35.3"
Elévation Z (m)	308
Débit équi (m3/h)	14.62
HMT (m)	118
Type de pompe	GRUNDFOS
Puissance pompe (Kw)	7.5

Constat fait sur le Forage F4 :

- Local : local technique réalisé et achevé
- Equipement : tête de forage équipée et fonctionnel
- Aménagement et clôture : réalisé et achevée



Station de
pompage
N°3

Le Forage F4 est réalisé, achevé et raccordé à l'armoire de commande à la station de traitement.

Coordonnées X (m)	9°19'57.7"
Coordonnées Y (m)	2°06'55.4"
Elévation Z (m)	347
Débit équi (m3/h)	10.04
HMT (m)	73
Type de pompe	GRUNDFOS
Puissance pompe (Kw)	4

Constat fait sur le Forage F6 :

- Local : local technique réalisé et achevé
- Equipement : tête de forage équipée et fonctionnel
- Aménagement et clôture : réalisé et achevée



Le Forage F6 est réalisé, achevé et raccordé à l'armoire de commande à la station de traitement.

Coordonnées X (m)	9°20'19.2"
Coordonnées Y (m)	2°6'36.4"
Elévation Z (m)	365

Constat fait sur le château d'eau :

- Capacité : 300 m3 à 15 m sous cuve
- Equipement : installé et conforme
- Fonctionnalité : Ouvrage fonctionnel



Constat fait sur le réseau et BF :

- Réseau de **49 765 ml** de tuyaux PEHD : soit **3 030 ml** de refoulement et **46 734 ml** de distribution.
- Regards de vannes : 50
- Regards de vidange : 17
- Regards de ventouses : 18



• **MESURES PRISE IN-SITU SUR LES BORNES FONTAINES**

N° BF	X(m)	Y(m)	Z (m)	Mesures du constat	
				Débit (l/s)	Pression (bar)
BF1	9°21'27,4»	2°7'24,1»	337	1,022	6,0
BF2	9°20'40,1»	2°7'55,5»	333	1,197	5,5
BF3	9°20'44,3»	2°7'42,9»	343	1,056	4,8
BF4	9°19'34,6»	2°5'5»	349	0,806	3,4
BF5	9°20'22,2»	2°8'9,1»	338	1,183	6,1
BF6	9°20'12,5»	2°8'19»	336	0,958	6,4
BF7	9°20'20,1»	2°7'55,1»	336	1,222	7,2
BF8	9°20'5,1»	2°8'6,8»	354	0,892	7,1
BF9	9°19'41,8»	2°8'52,9»	337	1,086	4,5
BF10	9°19'23,5»	2°9'24,1»	321	1,142	6,7
BF11	9°18'48,3»	2°9'57,5»	308	1,389	7,5
BF12	9°18'28,1»	2°10'11,1»	324	1,258	6,5
BF13	9°18'4,2»	2°10'37,3»	319	0,969	6,3
BF14	9°17'54»	2°10'46,5»	328	1,316	6,3
BF15	9°17'57,3»	2°10'52,2»	324	0,972	5,7
BF16	9°17'50,3»	2°10'57,6»	334	1,053	5,5
BF17	9°17'48,5»	2°10'51,1»	323	2,228	5,5
BF18	9° 17'49,1»	2°10'44,2»	324	2,222	6,5
BF19	9°18'29,3»	2°11'19»	352	1,278	4,0
BF20	9°17'8,4»	2°9'51,2»	303	2,592	8,0
BF21	9°17'32,9»	2°10'53,6»	332	1,806	5,3
BF22	9°16'55»	2°10'49,1»	327	2,000	5,6
BF23	9°16'4,3»	2°10'51,3»	317	0,583	6,7
BF24	9°16'12,1»	2°10'50,5»	314	1,317	7,0
BF25	9°16'27,1»	2°10'50,2»	313	2,083	7,0
BF26	9°16'31,1»	2°10'20,3»	309	1,647	7,5

ANNEXE 3 : Détails des taux de desserte par commune au 31 décembre 2024

